

Horaires d'ouverture: - **secrétariat de mairie** mercredi de 14h à 16h30 et le vendredi de 14h30 à 17h30
- **APC** mardi, jeudi, samedi de 9h à 12h et mercredi, vendredi de 15h à 18h

LE MOT DU MAIRE

Lors de la mise en place de l'APC et du local informatique, il avait été évoqué le fait de délocaliser ponctuellement une partie du pôle emploi de la COPARY.

Cette opération devrait voir le jour dans les mois qui viennent. Les services de la COPARY travaillent sur la réalisation d'une telle organisation.

Le local informatique servira aux agents du pôle emploi pour accueillir les personnes dans l'impossibilité de se rendre à Revigny et désireuses de faire des recherches sur Internet, d'élaborer des dossiers de recherche d'emploi ainsi que de rédiger des lettres de demandes d'embauches et de curriculum vitae.

A ce propos, le pôle emploi « **coparien** » devrait très prochainement changer de nom et ce afin d'éviter de le confondre avec les services de l'état.

Le Maire,

Richard SIRI

LES INFOS

Traditionnellement, les vœux ...

Monsieur le Maire, entouré par les conseillers et les adjoints, a accueilli et remercié chaleureusement les nombreux Mognévillois venus jusque la salle Robert Rouy pour cette cérémonie le vendredi 8 janvier. Il a aussi tout particulièrement mis en avant toutes les personnes qui ont donné de leur temps et ont œuvré avec dévouement pour dynamiser notre village encore cette année. Il a effectué le bilan des dossiers suivis par le conseil municipal au cours de l'année 2009 et a aussi évoqué quels travaux étaient envisagés durant cette nouvelle année. (se conférer au **point.com 120**) Il s'est réjoui également que les entreprises aient pu faire face à la crise économique qui les a touchés de plein fouet sans qu'elles aient à recourir au chômage. Rois et reines furent ensuite tirés

Bonne année 2010 à tous !!



INFO DIVERSES

Marche...à vos marques pour le départ

Les marcheurs aimeraient dès le mois de mars reprendre leur randonnée hebdomadaire. Rendez-vous donc à tous à **18h30 le 5 mars**.

Opération filet d'eau

L'entretien des caniveaux est prévu le **vendredi 5 février**. Merci de laisser la place utile au passage de la balayeuse.

Printemps des poètes « poètes et papier »

A l'occasion du printemps des poètes, la COPARY vous propose un spectacle de la troupe facteur théâtre de Reims. Réservez dès maintenant votre soirée du **13 mars** en la salle Robert Rouy, vous seront proposées des lectures de textes de Léo Ferré mises en voix. Les horaires vous seront précisés ultérieurement.

Elections régionales

Les électeurs sont invités à se rendre aux urnes salle « des Elus » les dimanches **14 et 21 mars**.

Notre village enveloppé

Les membres de la commission communication avaient préparé de jolies enveloppes ornées des vues de notre village. Vous pouvez vous les procurer à l'agence comme « Prêt à poster ». Une façon originale de faire connaître notre village !!

A vos sécateurs

La COPARY, organise une journée de taille d'arbres fruitiers en association avec Meuse Nature Environnement (MNE) à Laimont le **27 février** à partir de 10h. Cette formation est gratuite pour les habitants de la COPARY. Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec la COPARY au 03 29 78 75 69.

Un enfant... un arbre

Désireuse de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement, la municipalité a pour projet l'implantation d'un arboretum sur le site de « la Bouillière ». Les enfants du village peuvent parrainer un arbre en aidant à sa plantation fin mars. Pour cela, ils doivent s'inscrire sur papier libre et le déposer à la mairie **avant le 24 février**.

Sur le site du lavoir

Les travaux intérieurs du lavoir ont commencé : le rafraîchissement des peintures a été pris en charge par l'employé communal cet hiver. Suivront des travaux de mise aux normes incendie et d'installation d'un sanitaire et d'une cuisine. Dès les beaux jours, les aménagements extérieurs commenceront.

Affaire à suivre...



Comité des fêtes... qui est-il,... que fait-il ?

Le conseil d'administration du Comité des Fêtes (12 membres et M. le Maire) s'est réuni le 21 janvier dernier afin de préparer l'assemblée générale du **19 février prochain à 19h**, et de planifier ou proposer les projets 2010.

Les membres présents ayant acquitté leur cotisation 2009 renouvelleront le tiers du conseil d'administration comme le prévoient les statuts. Si vous souhaitez participer à cette réunion, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons à cette date.

Le comité de fêtes est une association loi 1901, elle soufflera ses quinze bougies en fin d'année. Forte de 67 membres, elle anime et organise des manifestations tout au long de l'année.

La création d'une **section randonnée** ces dernières années a considérablement augmenté sa taille. La **section des aînés** est la plus ancienne, elle est fidèle et active depuis 2004. La **section patrimoine** fait découvrir notre commune à près de 500 personnes chaque année depuis le retour du retable en 2007.

N'hésitez-plus!

Devenez un acteur de l'animation dans notre commune, rejoignez le comité de fêtes!